

27.07.2010 - 16:30 Uhr

Vote sur l'abolition des corridas en Catalogne espagnole : la cruauté envers les animaux étroitement liée à la violence envers les humains

Montreux (ots) -

Évoquant son impact préjudiciable sur la société, un groupe international réunissant des psychologues, des universitaires et des autorités de prévention du crime hautement reconnus appelle le Parlement catalan à interdire la corrida lors du vote de demain mercredi 28 juillet à Barcelone.

Préoccupés par les liens existant entre les mauvais traitements envers les animaux et les violences faites aux hommes, plus de 270 scientifiques, universitaires et autorités chargées de faire appliquer les lois, présents dans 16 pays, ont remis aujourd'hui une lettre appelant le Parlement catalan à appuyer l'initiative législative populaire (Iniciativa Legislativa Popular) et à voter en faveur de l'interdiction de la corrida. La lettre, écrite par Kenneth Shapiro, Docteur en Psychologie clinique et rédacteur en chef de la revue *Society and Animals Journal*, demande aux membres du Parlement, avant qu'ils ne procèdent au vote, de prendre en compte le fait qu'« Un ensemble significatif de recherches démontre que la maltraitance animale est étroitement liée à la violence conjugale, aux mauvais traitements envers les enfants, et à d'autres formes de violences interpersonnelles, toutes choses que la société a grand intérêt à prévenir. »

Les experts ont souligné que le rapport existant entre les mauvais traitements envers les animaux et la violence interpersonnelle est trop étroit pour être ignoré. L'un des signataires de la lettre est Frank Urbaniok, médecin-chef du Service psychologique et psychiatrique au sein de l'exécution de la justice du canton de Zurich.

La lettre aborde ensuite le fait que « des recherches récentes révèlent qu'en plus du lien entre les mauvais traitements sur les animaux et la violence interpersonnelle, la confrontation directe à des mauvais traitements sur des animaux peut aussi conduire à un futur comportement violent envers les êtres humains. » et plus loin « le simple fait d'assister à des mauvais traitements sur des animaux perpétue le cycle de la violence par des mécanismes de désensibilisation et d'imitation de modèles. »

Parmi les experts apportant leur caution à cette lettre figurent également les professeurs Frank Ascione et Jack Levin. Professeur titulaire de la chaire de l'« American Humane », troisième cycle en Travail social de l'Université de Denver, Frank Ascione est connu pour de ses travaux de recherche primés portant sur les racines communes de la violence envers les personnes et les animaux. Il est régulièrement sollicité afin de témoigner devant le Congrès des États-Unis et a été membre du Groupe de travail présidentiel sur la Violence et la Famille.

Professeur de Sociologie et de Criminologie et co-directeur du Centre Brudnick sur la Violence à l'Université Northeastern, le

professeur Levin fait autorité en matière de crimes violents et de crimes de haine. Levin est auteur et co-auteur de plus de 28 ouvrages, incluant *The will to Kill : Making Sense of Senseless Murder* (La volonté de tuer : comprendre les meurtres insensés) et *The violence of Hate* (La violence de la haine), et a publié plus de 150 articles dans des revues professionnelles et dans des journaux.

La lettre soumise aux membres du Parlement aujourd'hui souligne que « Force, pouvoir, domination et contrôle de l'autre sont toutes des composantes de la corrida. ...Le fait de blesser de façon lente et ritualisée les taureaux, porté à un point culminant avec leur mise à mort, est comparable aux cas de sévices graves, voire énormes. » Á la lumière des recherches liant violence envers les animaux et violence envers les êtres humains, le soutien à la pratique de la corrida pour des motifs culturels, artistiques, économiques et autres semblent avoir peu de mérite.

Contact:

Vera Weber à Barcelone : +34 648 24 04 06 / veraweber@ffw.ch

Fondation Franz Weber, case postale, 1820 Montreux Suisse
Tel: +41 (0)21 964 24 24 / Fax: +41 (0)21 964 57 36 www.ffw.ch
ffw@ffw.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/de/pm/100019151/100607543> abgerufen werden.